

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 8

Artikel: Lettre patoises
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-247847>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de moult fort rhume ; et entre tous moymème
ne dormis de toute la nuit, et ne puis me soutenir
de la douleur de la teste, des reins, des costez,
épaules et jambes.

Un journal parisien cite aussi, sans nom et sans date, ce fragment d'une lettre écrite, assure-t-il, par un étranger de passage à Paris :

Le 7 mars, nous fûmes incommodés d'une fièvre causée par un rhume qui régne, et les apothicaires ont consumé en quinze jours tous les sirops, sucre candi et tablettes de réglisse qu'ils avoient préparés pour l'année. Cette incommodité est si générale qu'on l'appelle le *mal à la mode*, mais il est si vêhement qu'il a troussé beaucoup de monde.

Voilà une mode, malheureusement, qui n'a pas l'air de vouloir passer.

**

Mais sortons de ce triste sujet : au gai tintement des grelots du Carnaval l'influenza prendra peur, en tout cas, et se sauvera !

Ce qui peut-être s'est sauvé avant elle, et pour ne plus revenir, on le dirait, ce sont les masques, les gentils défilés d'autrefois, les scènes plaisantes, parfois même spirituelles qui transformaient nos rues, le dimanche et surtout le mardi gras, en un spectacle curieux et réjouissant.

Aujourd'hui quelques rares et vilains accoutrements, surmontés d'un masque grimacant, parcourent la ville, sans entrain, sans originalité, sans même un éclat de rire. C'est piteux et bête !

Que de jolis cortèges on pourrait cependant organiser ! Je ne dis pas qu'il faudra t représenter Sire Zola et les rocs de l'ile du Diable. Je n'aime pas ces allusions personnelles, et le carnaval de Bâle, à coup sûr, se chargera déjà de dreyfuser ses places publiques, dans quelques jours.

Mais ne pourrait-on nous montrer *Porrentruy en l'an 2000* par exemple, avec ses développements moraux, physiques et... électriques ? A quelles amusantes fantaisies, à quelles critiques inoffensives ce thème se prêterait. Il y a bien d'autres sujets analogues à mettre en action, quand même ce ne serait que l'unification de l'assistance et le rachat des chemins de fer !

Nous avons le plaisir d'avoir dans nos murs une florissante section des Jeunes Commerçants. Pourquoi n'aurait-elle pas pris l'initiative du relèvement intellectuel du Carnaval ? Est-ce que ces braves jeunes gens, à leur tour, ne rêvent non plus, pour le mardi gras, qu'à la satisfaction d'aller bâiller dans la poussière d'un bal masqué ?

**

Bâle, ai-je dit, va sûrement se mettre en frais pour M. Zola. Cela compensera un peu ces stupides litanies de compliments que lui adresse la jeunesse des universités suisses.

Celui qui mériterait une place d'honneur à côté du « maître », c'est son impayable avocat, M. Labor., qui, depuis quatre jours, passe son temps, au jury de la Seine, à « dicter des conclusions. »

Car, chose curieuse, M. Zola est poursuivi, et c'est lui qui veut poursuivre. Avec une audace dont le retentissement éveille des échos bien au-delà des frontières françaises, l'auteur de *Nana* a accusé un conseil de guerre d'avoir trahi sa conscience et la loi en acquittant par ordre un coupable. C'est accuser de lâcheté des officiers français. Sous prétexte de faire la preuve, M. Zola essaie d'obtenir de la Cour d'assises une révision indirecte du procès Dreyfus. Ses avocats font l'impossible dans ce sens. Ils arriveraient au but qu'on cherche tant à atteindre en lançant l'injure contre l'armée, si le président et le ministère public ne veillaient à maintenir le débat dans ses limites : ils ne laissent poser que les questions ayant trait à l'affaire soumise au jury, écartant toutes les

tentatives de M. Zola et de MM. Labori et Clémenceau, ses conseils, pour engager tout un autre procès. Cela exaspère ces Messieurs, qui à ce jeu serré ne trouvent pas leur compte : ils crient qu'on les empêche de faire la lumière. Demander à la Cour d'assises de casser une sentence d'un conseil de guerre, ce n'est pas faire de la lumière, c'est, en affaire de justice et de droit, faire de l'anarchie.



M. Emile Zola.

Qu'importe au père des *Rougeon-Macquart* ? Il fera de l'anarchie, comme il fait du patriotisme, comme il a fait de la littérature : pour faire parler de lui.

Et c'est qu'on en parle jusqu'en Allemagne, d'une drôle de façon pour un Français. Ainsi à Berlin on vend dans les rues sa « Lettre à la jeunesse » traduite en allemand. On l'achète, on la loue, on bat des mains, sur les bords de la Spree, à la lecture de ce factum qui blesse la France et qui vient en ligne directe des bords de la Seine.

L'*Intransigeant* dit même qu'un syndicat financier s'est formé à Anvers pour empêcher l'Exposition de 1900, dans le but de punir la France de son attitude dans l'affaire Dreyfus !...

Cela me paraît un peu fort ! Mais ce qu'il y a de certain, c'est que de l'étranger, même de notre neutre petite Suisse, arrivent quantité de télegrammes de félicitations à ce Français qui se fait acclamer en Italie et en Allemagne et conspuer en France !

Un passant.

RIMES GAIES

Réponse du bambin au gros JURA

Tiens ! vous le constatez ce vide pitoyable :
La verve de Cuenin vous manque, ô gros Jura ?
Les vers que vous forgez ne valent pas le diable ?

Oh ! tout le monde en conviendra.

Pourquoi donc cet aveu que rien, rien ne réclame ?
Il n'était pas besoin de tant d'humilité,
Vu que votre chef d'œuvre, à lui tout seul, pro-

La désolante vérité. [clame

Non, non, ne faites plus aux muses des oïlades,
N'allez plus consulter le divin Apollon,
N'enfourchez plus Pégase, ou gare les ruades

De ce trop rétif étalon !

A propos de respect, respectons la mesure,
Tous ces riens par Malherbe aux poètes enjoignis,
Le nombre exact de pieds coupés par la césure,

Pas un de plus, pas un de moins !

Pauvre religion, même en vers on t'écrase,
On cherche à te ravir ton honneur et ton bien,
On te mutile, quoi ? sans scrupule et sans phrase,
Comme Diogène son chien.

Mais le code défend au Juif comme à l'Arabe
D'enlever au prochain ce qu'il porte sur soi,
S'agit-il d'un trésor ou bien d'une syllabe,
Et, franchement, je le conçois.

Tenez ! je me permets mainte et mainte licence,
Je retranche une lettre... à la condition
D'avoir pour moi Boileau, Racine, une puissance
Dont l'exemple est ma caution.

Mais vous moralisez dans vos vers anémiques,
Vous rendriez des points à l'austère Caton :
Comme vous condamnez nos basses polémiques,
Nos pieds blancs !... tonrelontonton.

Vous, l'ami du clergé ? Jura, je vous admire,
Je ne vous croyais pas tant de toupet que ça,
Et, quand je vous entends, je pense au *vilain mire*
Que sa femme aux honneurs poussa.

Soyez plus sérieux, plus correct et plus digne,
Dussiez-vous de la prose emprunter le secours !
L'oie a tort d'exprimer dans la langue du cygne
Et ses haines et ses amours.

Car sans parler des coups portés à la grammaire,
On offense à la fois la rime et la raison
Quand, d'emblée, on prétend s'ériger en Homère
Comme on se fabrique un blason.

Jura, mon gros Jura, retournez à l'école :
Pour avoir la peau d'âne on n'est pas bachelier ;
Au fougneux étalon qui toujours caracole
Il faut un autre cavalier.

VERT-VERT.

**

ENVOI

Je vais, sauf votre révérence,
Vous rendre un service d'amitié
En éclairant votre ignorance,
Car je ne fais rien à demi.

La « gent » ne règne pas en maître,
Car la gent est du féminin :
Vous avez cru forger peut-être
Une syllabe... gros malin !

« Copier » forme trois syllabes
Au lieu de deux que vous nombrez :
Qu'ils soient romains, qu'ils soient arabes,
Les chiffres ont des droits sacrés.

Vous étranglez, miséricorde !
Dans vos vers plus que curieux,
Sans le savoir, je vous l'accorde,
« Religion » et « sérieux. »

Et cette pauvre « Andalousie, »
Qui s'en vient là, mais sans façon,
En cheville de fantaisie,
Faire au doux Pays la leçon !

La « maison qui tombe en guenouille, »
Au risque d'écraser les doigts,
Devrait vous apprendre, ô grenouille,
Qu'à s'enfler, on crève parfois.

VERT-VERT.

LETTRES PATOISES

I ai vu dain le *Pays di Duemoine* l'ichtoire
di Piera ai peu di Djen di vadas ; si fa qu'i yi
dieuche quement le Bon Dué é fai le Vâ.

Thiaïn le Bon Dué a airivai és Malettes, ou
bin és Raindgies, ai l'é bin raimessai dain le
fonds de son sai tot co qu'ai l'avai encoi, ai peu
ai l'é fri de lai cen di vâ en diain : que le vâ
se faise, ai baiyeré co qu'ai poré. Ai peu, ai s'i
formé tos ces bés velaïdges que vos voïtes en y
pésaint, ai peu des pétures, des grosses, des pét-
tées, ai peu, crai b n que vos ai bin ai vu com-
gnu le Bachien de Montavon : el eut lai tchaine-
d'en avoi enne de ces pétures mais elle était
chi petête, magrai qu'ai n'avai que très tchien-
vres po botai dedain, ai feu oblidgié de copai lai
coué en lai drière, po poyai chiouere lai dolai-

dge. Dali vos ne saites peu cment ai s'aipelin ces tras tchivres ; ai y avai lai noirate, lai grijeatte, ai peu lai dépiumai. Cés que serain pu courieux que moi, deviserain cment ai fa faire po lai rempiumai.

In âtre cō, i vo dirai sté des baichettes de Cotchmâtru, c'â enco enne belle, se totefois vos trovai ai propos de drokai les premières.

* *

Une visite — Narration patoise

Bécō de no aint aviu le piajji de yére le premie N° de *Réveil suisse* et d'admirie lai belle imaidge que se trove chu lo premie feuya. C'timaidge nos fait ai vouëre enne famille d'ôvriés, thiain le père rentre an l'hotâ. Câ vraiment enne famille djouéyeuse et bin hayrouse. Dain cte majon ai sont tu rédjoueis. djainqu'à tchait que s'aimuse ai rolai enne bôle de laine. Lait chambre a soingnie — tot respire l'ouëdrie, lai propretai, le bin-être. An voit bin qu'en n'y boit pe lai gotte. Le creuchefix y tint la première piaice. An voit bin que ces braives dgens se recommandant an lu ; de li veniant la paix, le honneur.

Tot en pailant de boisson, voici enne ichoïtoire in pô tragi-comique que prouve que dain le vêye temps — ai y dait avoi longtemps — ne les dgens, ne les autoritaïs n'étin chi boiyou que de note temps. Ecoutai :

In bê djoué, le mère d'enne commune végine de la frontière feu avisai da lai sous-préfecture que Monsieur le sous-préfet aïnonçait son airivai ; lai date, l'houere, tot était bin indiquai.

Le mère se dépadjé de réuni son conseil ; ces dgens n'avin djemais vu le sous-préfet dain iote velaidje ; c'était enne grosse aiffaire. Ai fayait discutai les meujures ai pare pou bin recidre ci chire.

Le mère, en sai qualitai de président, diégé es ambourg :

« Nom de mai pipe ! c'a note devoi d'eufie qué que tchose en Monsieur le sous-préfet, qu'en dites-vos ? tchétium dai s'in po pratai. Voyans, de quoi poérait-on le régalaï ? » L'adjoint diégé : Nom de mai cape ! ai farai bin y eufie enne boenue botoueille. » In ambourg trové qu'an dairai yi présentai en tchaimbon, in âtre de lai, en l'airoisain, in pô : enfin tchétium dié lai sine. Le mère aiplaudéchait, vu les boenunes diéchpositions de ses aimis, mais son idée était de présentaiathye de rai. « Di vin, dit chaimbon, ai peu de l'âtre tchie, Monsieur le sous-préfet en é tot les djoués chu sai tâle, colo ne sairait le régalaï d'aidroit.

« Enne idée, vos âtres, i crai que, pou contentai ci chire, ai no fa yi présentai tchétium enne éthiéye de laissé pris, d'avo lai crème detchu, colo yi veut faire piajji, y seu chure que djemais ai n'en é maindjé. » La proposition acceptai, le secrétaire se bote ai lai protocolai. Le moment fixai, tchéque ambourg aipéchta son éthiéye dain lai tchaimbre des séances, ai peu, vu le mainque de piaice chu le pupitre, les éthiéyes sont déposai chu le piaintchie en attendant. « Encoué enne recommandation dié le mère. En entrain à bureau avo Monsieur le sous-préfet, vos feraiu qment moi. Faites bin atiention ! »

En l'houère bayie, le magistrat arrive en lai majon di mère, les conseillies yi étin dge que l'aintendit. Aipré, les salutations ai peu les présentations, ai païtchennem trétu pou allai en lai mérerie. Monsieur le sous-préfet monte les égrais, le mère le cheut, aipré venian les conseillies. Ci bon mère ne pensait pu diaire es éthiéyes, car sains faire atiention, ai se traibutche chu yenne, la renvoiche, to les conseillies saint qment lu, d'aipré co qu'ai iios avai bin recommandai..... Qué malheur ! Monsieur le sous-préfet, tot traibi, n'eut pe le piajji de maindjié de laissé pris.

Le François di Coinat.

Récréations du dimanche

Quelques-uns de nos lecteurs se sont avisés d'employer certains pseudonymes malveillants à l'égard de plusieurs personnes, lesquels nous ont valu des désagréments. Afin d'éviter à l'avenir le retour de pareils faits, nous conseillons au public qui s'intéresse aux récréations du Pays du Dimanche, de ne se servir que de pseudonymes inoffensifs, car nous ne publierons pas ceux qui, à notre avis, pourraient éveiller l'idée d'une mauvaise plaisanterie.

Solutions aux questions posées dans le N° 6 du *Pays du Dimanche* :

18. LOGOGRIFFE.

Brouette. Tourbe. Route. Roue. Boue. Brouet.

19. ANAGRAMME.

Asile. — Elisa.

20. ÉNIGME.

L'éclair.

Ont envoyé des *solutions complètes* : MM. Elieec Nocoub au Noirmont; Alfred et Ali Claude au Creux des Biches; Koller à Sauley.

Solutions partielles : MM. In Vadais; Perce-neige à Boncourt; Juliette qui cherche Romeo à Boncourt; A. E. M. C. G. à Buix; Albus à Bassecourt; Philomène Marchand à Outremont (St-Ursanne; Piétre à Moutier; Annette Domon à Bourrignon; Albin Boillat à Muriaux; Trop prompte au Noirmont; Genevois à Cornol; Alfred Frédard à Muriaux; Germain Paratte à Muriaux; Marie Paratte, les Rosez (les Bois); Alfred Marquis à Mervelier; Louis Joly Derrière la Tranchée (les Bois); Nemo à Muriaux; les copains du collège de Fribourg; François Pique-rez à Bure; Jos. Odiet, sacristain à Pleigne; le beau Justin, place des Bemelats à Porrentruy; Hedwige à Bassecourt; Ch. Chêvre à Glovelier; Magritte et Titine à Porrentruy; Le grand Gustave chez Haab à Porrentruy; Sauvain, inst. à Vermes; Charles Mouttet à Vermes; Jos. Vallat Noutz à Bure; Aline à Réclère; J. B. à Porrentruy; Franc-soie Hue b lard à Porrentruy; Marc Wéya à Saignelégier; Et va pas tois à Porrentruy; G. Devis N. aux Cerlatez; la bande des Pfuterbäker à Porrentruy; Un français qui pro-aye pos tû es Ermites; Une rose de l'étang à Bonfol; A. qui ne veut plus chercher à Sauley; Henri Racordon, maire à Alle; Jos. Grimaître à Montignez; A. V. à St-Ursanne; Noel Nname-nne à Boncourt; Suzanne de Boncourt; Eurêka à Glovelier; Duchesse de la Motatte à Buix; Very Dick à Moutier; Un myosotis à Courtedoux; Jules Vauclair à Fahy; Le plus gros Bat de Bonfol; Une Lièvre qui a cherché un Terrier à Courtemaîche; Marguerite d'Ajoie regrettant

son Bluet à Porrentruy; Victorine Lovis à Saulcy; Jeannette à Bassecourt; In B. de Graindjerón; Schaffter, instit. à Muriaux.

25. MÉTAGRAMME.

Mon premier procure la joie au passionné joueur. Mon second à l'indigent fait faire sa douleur. Mon troisième pendant l'été est une jouissance. Mon quatrième à l'artisan soutient l'espérance.

26. CHARADE.

Au premier, mon dernier fait une guerre à mort. De mon tout, février détermine le sort.

27. ANAGRAMME.

Je suis le gentil nom de quelque jolie fille. Méllez : soyez sûrs que de moi elle s'habille. Mélangez donc encore et traversez les mers, Vous verrez, grâce à moi, les singes dans les airs.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 22 février.

Cote de l'argent

Du 9 février 1898

Argent fin en grenailles fr. 99, 50 le kilo.

Convocations d'assemblées

Courroux. — Le 13, à 10 1/2 h., pour statuer sur des questions d'eau.

Fregiécourt. — Le 13, à 2 heures, pour approuver les comptes, arrêter le budget, etc.

Miécourt. — Le 13, pour procéder au renouvellement des autorités communales ; le scrutin sera ouvert à midi et clos à 2 heures.

Rebeuvelier. — Le 13, de 11 heures à 2 heures pour nommer le maire.

Roche-d'Or. — Le 13, à 2 heures, pour arrêter le budget.

St-Ursanne. — Le 13, à 11 heures, pour passer les comptes, fixer le budget, etc.

Petite poste

M. G. F. à St-Ursanne. — C'est par erreur que vous avez été classée parmi les personnes ayant trouvé des solutions partielles. Effectivement vous avez trouvé toutes les solutions aux questions posées dans le N° 5 du *Pays du Dimanche*.

Bons mots.

Dans un salon de coiffure :

— Ah ça ! mon ami, dit un client au garçon qui lui coupe les cheveux, pourquoi me racontez-vous toujours des histoires de crimes... des scènes horribles... ?

— Oh ! c'est bien simple : cela fait dresser les cheveux sur la tête et le travail devient plus facile...

* *

En voyage de noces.

Elle. — Cette côte est bien dure à gravir, mon ami... Ne pourrions-nous pas nous procurer un âne... ?

Lui (tendrement). — Ne suis-je pas là, ma chérie... Appuie-toi sur mon épaule... !



Le roi des mers a débarqué. Nous allons le repousser. Mais où s'est-il caché ?